

Le nombre des inscrits au fichier des mal-logés a augmenté de 20% en un an! ...à Paris

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **41 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

construisez moderne

Tentes en toile

Parois mobiles
-holoplast-

Stores vénitiens

Volets roulants à
lames orientables
-solomatic-

Volets contre-
vents -lamobil-

Volets roulants
-alucolor- en
aluminium
prélaqué

Volets roulants
métalliques

Marquises avec
bras articulés

Installations de
commandes
électroméc.
et à distance

Installations d'ob-
scureissement

**avec
GRIESSER**

Aadorf
052 47 25 21

Bâle
061 34 63 63

Berne
031 25 28 55

Genève
022 44 72 74

Lausanne
021 26 18 40

Lugano
091 3 44 31

Lucerne
041 2 72 42

St-Gall
071 23 14 76

Zurich
051 23 73 98

Chaux-de-Fds
039 2 74 83

Venthône VS
027 5 07 54

Le nombre des inscrits au fichier des mal-logés a augmenté de 20% en un an!... à Paris

Nous voilà donc fixés fort précisément! La situation du logement dans la capitale se présente d'une façon extrêmement simple:

104 577 inscrits au fichier des mal-logés en 1967, 32 932 prioritaires, 8423 logements construits dont 614 HLM.

Ce qui revient à dire, si l'on maintient la cadence indiquée, et si le terrain nécessaire est trouvé, qu'il faudra treize ans pour reloger tous les inscrits au fichier si l'on tient compte de tous les logements bâtis et cent soixante-dix ans pour leur donner un HLM. Quant aux prioritaires, ils pourront être logés en quelque quatre ans, si leurs moyens leur permettent d'accepter un logement quelconque et cinquante-cinq ans s'ils ne peuvent prétendre qu'aux seuls HLM!...

C'est là un bilan fort clair! Il apporte une réponse formelle à ceux qui appellent de tous leurs vœux le développement de la population de la région parisienne, car, effectivement, nous n'avons tenu compte, comme on le fit lors du débat au Conseil de Paris, que des chiffres parisiens et il faut bien penser que prioritaires et inscrits au fichier des mal-logés reflueront au besoin vers la banlieue périphérique! Quoi qu'il en soit, les chiffres donnés ici n'en sont pas moins angoissants!

En effet, M. Bandet (PSU) a indiqué qu'en 1967, le nombre des inscrits au fichier s'élevait à 104 577, ayant progressé de 20% en un an, alors que celui des prioritaires passait dans le même laps de temps de 21 267 à 32 932.

Il faut noter aussi que les revenus mensuels des inscrits au fichier, pour les deux tiers d'entre eux, ne dépassent pas 1250 francs et qu'ils relèvent donc pleinement du secteur social du logement!

Aussi, considérant que 2000 logements neufs restent libres à Paris, le Conseil déclare qu'il est inconcevable qu'une telle situation puisse durer! Aussi propose-t-il la location de ces appartements à des familles prioritaires, si ces locaux ne trouvent pas preneurs dans les trois mois; la réquisition en cas de réticence du propriétaire à la location après ce délai; l'établissement d'un juste loyer par une commission du Conseil de Paris, en tenant compte du prix de revient du logement, de leur amortissement normal (8 à 9 fr. le mètre carré) sous réserve que si les promoteurs n'ont pas su faire leur métier il n'y a aucune raison de consentir les loyers proposés actuellement (11 fr. le mètre carré en moyenne); versement d'une allocation logement complémentaire prise en charge par la ville de Paris, soit 4 à 6 millions par an, pour les 2000 familles à loger...

Pour M. Chabrut (soc.), l'absence de politique de logement, et surtout en faveur du logement social, se révèle dans ce phénomène.

«Dans ce domaine, note-t-il, l'économie de marché est un leurre...» Réclamant la représentation de la minorité à la Commission d'attribution des HLM, il souligne que d'ici deux ans, en raison de l'arrivée des jeunes à l'âge du mariage, la situation risque d'être inextricable!


C'est aussi le sort des jeunes ménages qu'évoque M^{me} Schwartzbard (com.), qui s'indigne de devoir constater qu'en ce qui concerne les rénovations, les travailleurs soient expulsés de la capitale.

M. Tiberi (URP, groupe Union pour le renouveau de Paris: UNR et indépendants) entend défendre les efforts du gouvernement en matière de logement. Il note un «redémarrage» dont il se félicite et considère que l'effort très particulier à entreprendre doit porter sur l'habitat existant. Cet optimisme provoque d'ailleurs quelques réactions... M. Bourdet s'exclame notamment: «Tous les ans, on nous dit que les choses s'améliorent et pourtant le nombre des mal-logés augmente toujours!...»

M. Doublet veut parler chiffres, et il les apporte à la tribune. L'Office d'HLM de la ville de Paris a loué 675 logements en 1967. Dans la même année, il a été construit 8423 logements dont 614 HLM. A ce propos, le préfet souligne la lourde charge que constitue le prix considérable du terrain. Fort utilement, il assure que le problème du logement à Paris doit se placer dans le cadre de l'aménagement du territoire régional, indiquant notamment: «On ne peut «surdensifier» indéfiniment le Paris intra-muros.»

45

KIEFER STORES



JALOUSIES OTELFINGEN

Bâle	Berne	Coire	Lucerne
Lugano	Saint-Gall	Soleure	Zurich
Lausanne	Neuchâtel	Sion	
021/25 08 78	038/6 91 61	027/8 17 04	

Avec le bois, on peut tout faire
— et le bois fait tout!

Charpentez tout en bois

Noble, esthétique, durable,
économique, résistant, le bois
répond à toutes les exigences.



Villas préfabriquées, chalets, hangars agricoles et industriels, tribunes, halles de sport, églises, pavillons scolaires, coffrages, échafaudages, etc.

Pour construire, consultez votre
maître charpentier!



Les maîtres charpentiers vaudois

Pour éliminer ordures et détritux, un procédé britannique «révolutionnaire»

La Grande-Bretagne semble avoir résolu le problème de l'élimination des ordures et de tous détritux, grâce à la mise au point d'un «broyeur» révolutionnaire capable de transformer ordures, bouteilles, vieux pneus, éviers et même réfrigérateurs en engrais. Le coût d'une telle

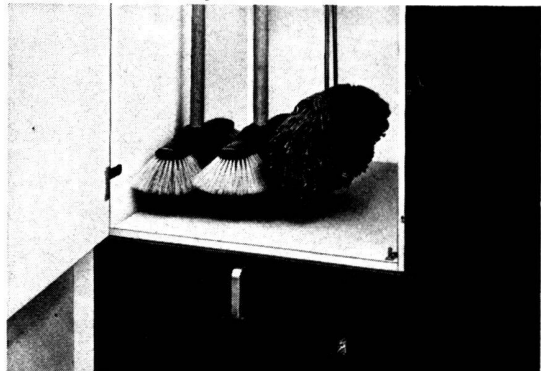
47

Certes, cela est très exact. Mais, comme le disait M. Sudreau au temps où il était haut commissaire au logement à Paris, ce problème se pose en fait à l'échelon même de l'aménagement du territoire national. La situation actuelle provient qu'on n'ait pas voulu l'admettre! En fait, Paris souffre des ambitions mal mesurées du district! Quoi qu'il en soit, M. Doublet indique en terminant qu'une réforme est préparée, afin d'apporter des transformations au fichier des mal-logés et à la bourse du logement, en vue de mieux répondre aux offres.

Répondant au préfet, M. Berlemont (com.) remarque qu'une politique d'aménagement régional, ne s'accompagnant pas d'une politique de transports correspondante, est lourde à supporter pour les familles transplantées devant déjà supporter des frais de déménagement.

Benelit®

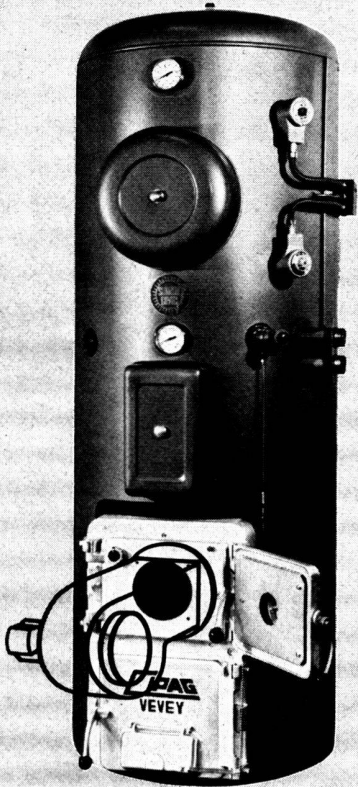
pour les placards



Toujours plus de menuisiers utilisent Benelit pour le revêtement de placards, meubles, tiroirs, etc. Benelit recouvre toutes les surfaces verticales de façon durable et propre. Benelit est robuste, étanche et résistant aux chocs. Un matériau moderne pour une habitation moderne. Demandez notre prix courant et nos échantillons de couleurs.

Intermanufaktur sa

Bodmerstr. 14, case postale 409,
CH-8027 Zurich, tél. (051) 25 59 30/31, représentation
de la maison J. H. Benecke GmbH, Vinnhorst/Hanovre, Allemagne



RENDEMENT RECORD BIENFACTURE ET D'AUTRES AVANTAGES EXCLUSIFS

voilà ce qui fait apprécier les
CHAUDIÈRES COMBINÉES

CIPAG

CIPAG SA VEVEY FABRIQUE D'APPAREILS THERMIQUES - TÉL. (021) 5194 94